

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

# Une « cagnotte » pour quoi faire ?

Les oppositions dénoncent des économies destinées à financer de prochaines annonces électorales.

**C**e sont deux lignes qui alimentent particulièrement les débats budgétaires au conseil départemental de la Somme : les dépenses imprévues et la réduction de la dette. Selon les différents groupes d'opposition de gauche, la majorité que préside Laurent Somon (LR) gonfle artificiellement les premières et réduit inutilement la seconde au détriment des besoins des populations.

Sur 2018 (budget primitif et budget supplémentaire) et selon les chiffres fournis par le Département : 33,7 M€ ont été inscrits en dépenses imprévues de fonctionnement et 5,6 M€ en dépenses imprévues d'investissement. Quant au désendettement, il atteindra 15,1 M€ au total en 2018. Autre indicateur, le fonds de roulement (l'excédent total disponible), il est passé de 62 à 93 M€ de 2017 à 2018. Pas rien sur un budget de 600 M€ en dépenses réelles de fonctionnement.

## NOUVELLES ORIENTATIONS EN DÉCEMBRE

Francis Lec (Somme à gauche), parle « d'une cagnotte que vous [la majorité] mettez en réserve pour des annonces électorales ». Pour Marion Lepresle et Blandine Denis (Écologistes), « vous vous préparez



Les élus de l'opposition scrutent avec attention les dépenses imprévues et le désendettement.

à financer le canal Seine-Nord Europe, ce qui vous conduira à ne plus pouvoir répondre aux besoins des Samariens.»

Pour Philippe Casier et Delphine Damis-Fricourt (groupe Génération.s), « vous avez l'obsession de l'austérité, du désendettement financier mais vous oubliez la dette écologique et le bilan social ». Et pour Jean-Claude Renaux (PCF), « vous répondez aux injonctions gouvernementales d'affaiblir le ser-

vice public départemental. Voire, vous anticipez la disparition programmée des Départements.»

Au nom du groupe unique de la majorité, Isabelle de Waziers a levé un coin du voile tout en émettant une réserve : « Le redressement des comptes de notre Département devrait nous permettre d'envisager de nouveaux projets d'investissements si tant est que le contrôle de légalité a priori des budgets nous y autorise.»

Laurent Somon a renvoyé la discussion au prochain débat d'orientation budgétaire (DOB) qui aura lieu en décembre et où de « nouvelles orientations » seront présentées. « Pour avoir de l'ambition, il faut en avoir les moyens. C'est ce que nous avons fait en première partie de notre mandat », a-t-il répon-

## LES DONNEURS DE SANG ET LES ABSTINENTS AU PAIN SEC

C'est une question qui revient à chaque session. La majorité a supprimé le financement (16 500 € en 2017) des associations reconnues d'utilité publique qui œuvrent pour la santé. Parmi elles, les donneurs de sang et Alcoool assistance ne reçoivent plus aucun subside. « Ce n'est plus dans nos compétences », répond Laurent Somon. « C'est un très mauvais signal adressé à ces bénévoles qui contribuent au lien social », proteste régulièrement l'élue PRG, Jean-Jacques